Docusign Envelope ID: FC003C7A-FD17-4249-98F5-EA5C8DC1E921

LINKGESTION

Société par actions simplifiée à capital variable
au capital plancher de 5.906 euros

Siège social : 943 avenue de la République
59700 Marcq-en-Barœul

833.419.484 RCS Lille Métropole

(la « Société »)

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE LE 1ER OCTOBRE 2025

Docusign Envelope ID: FC003C7A-FD17-4249-98F5-EA5C8DC1E921

LES SOUSSIGNES :

- **La société KYPLINK,** société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, sise à Wambrechies (59118), 115 rue du Château Valois, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 788.922.128, représentée par son Gérant, Monsieur Vianney LINQUE,

- **Monsieur Vianney LINQUE**, né le 07 mai 1977 à Amiens (80), de nationalité française, demeurant à Wambrechies (59118), 115 rue du château Vallois,

Représentant l'ensemble des associés de la Société (les « **Associés** »),

Rappelant que conformément à l'article 24.3 des statuts de la Société, les décisions des Associés peuvent résulter d'un acte sous seing privé signé par ces derniers ;

Reconnaissant avoir disposé, préalablement aux présentes, d'un délai suffisant pour prendre connaissance :

- du rapport du Président ;
- du projet d'acte de cession de 2.498 actions de la Société à conclure entre la société KYPLINK en qualité de cédant et la société **HIVEORGA**, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, sise à Villeneuve-d'Ascq (59493), 109 Q rue Colbert, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 889.975.959, en qualité de cessionnaire (ci-après la « **Cession** ») ;
- du projet de Pacte d'associés à conclure entre les Associés et la société HIVEORGA concomitamment à la cession précitée ;
- du projet de Convention de mandat de Directeur Général devant être conclue entre notamment, HIVEORGA en qualité de Directeur Général et la Société ;
- du projet de texte des présentes décisions.

A L'EFFET DE STATUER, PAR VOIE DE DECISIONS UNANIMES, SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation, en tant que de besoin, du projet de Cession ; Agrément du cessionnaire (*première décision*) ;

- Examen et approbation, en tant que de besoin, du projet de Pacte d'associés ; Autorisation de signature dudit Pacte d'associés (*deuxième décision*) ;

- Nomination d'un nouveau Directeur Général de la Société ; Examen et approbation, en tant que de besoin, du projet de Convention de mandat ; Autorisation de signature de ladite Convention de mandat (*troisième décision*) ;

- Délégation de pouvoirs au Président *(quatrième décision).*

ONT PRIS, PAR LE PRESENT ACTE SOUS SEING PRIVE, LES DECISIONS UNANIMES SUIVANTES :

Docusign Envelope ID: FC003C7A-FD17-4249-98F5-EA5C8DC1E921

PREMIERE DECISION

Examen et approbation, en tant que de besoin, du projet de Cession ; Agrément du Cessionnaire

Les Associés,

connaissance prise (i) du rapport du Président et (ii) des termes et conditions du projet de Cession,

décident en tant que de besoin :

(i) **d'approuver** l'ensemble des termes et conditions du projet de Cession et plus largement d'approuver la cession de 2.498 actions de la Société par la société KYPLINK au profit de la société HIVEORGA ;

(ii) **d'agréer** la société HIVEORGA en qualité de nouvel Associé de la Société ;

(iii) **de dispenser** la société HIVEORGA, de la procédure d'agrément prévue à l'article 12.3 des statuts de la Société.

La décision est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

Examen et approbation, en tant que de besoin, du projet de Pacte d'associés ; Autorisation de signature dudit Pacte d'associés

Les Associés,

connaissance prise (i) du rapport du Président et (ii) des termes et conditions du projet de Pacte d'associés figurant en **Annexe 1** du rapport du Président,

décident en tant que de besoin :

(i) **d'approuver** l'ensemble des termes et conditions du projet de Pacte d'associés ;

(ii) **d'approuver et d'autoriser** la conclusion et la signature par la Société du Pacte d'associés ainsi que de tout autre document dont la signature s'avèrerait nécessaire dans le cadre de la signature et de la mise en œuvre dudit Pacte d'associés.

Et en conséquence, donnent tous pouvoir au Président pour négocier, finaliser, conclure et signer le Pacte d'associés, au nom et pour le compte de la Société, ainsi que tous actes et contrats pris en application dudit Pacte d'associés et y apporter toutes modifications jugées nécessaires ou souhaitables.

La décision est adoptée à l'unanimité.

Docusign Envelope ID: FC003C7A-FD17-4249-98F5-EA5C8DC1E921

TROISIEME DECISION

Nomination d'un nouveau Directeur Général de la Société ; Examen et approbation, en tant que de besoin, du projet de Convention de mandat ; Autorisation de signature de ladite Convention de mandat

Les Associés,

connaissance prise (i) du rapport du Président et (ii) des termes et conditions du projet de Convention de mandat figurant en **Annexe 2** du rapport du Président,

décident :

(i) **de nommer** la société HIVEORGA en qualité de Directeur Général de la Société.

La société HIVEORGA exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

La société HIVEORGA a fait savoir par avance qu'elle acceptait ses fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui interdire l'exercice.

(ii) **d'approuver**, en tant que de besoin, l'ensemble des termes et conditions du projet de Convention de mandat ;

(iii) **d'approuver et d'autoriser**, en tant que de besoin , la conclusion et la signature par la Société de la Convention de mandat ainsi que de tout autre document dont la signature s'avérerait nécessaire dans le cadre de la signature et de la mise en œuvre de ladite Convention de mandat.

Précisent, à toutes fins utiles, que la société HIVEORGA intervient au présent acte afin d'accepter les fonctions qui lui sont confiées,

Et en conséquence, donnent tous pouvoir au Président pour négocier, finaliser, conclure et signer la Convention de mandat, au nom et pour le compte de la Société, ainsi que tous actes et contrats pris en application de ladite Convention de mandat et y apporter toutes modifications jugées nécessaires ou souhaitables.

La décision est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

Délégation de pouvoirs au Président

Les Associés,

donnent pouvoir au Président à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres formalités comme conséquence de l'adoption des décisions précédentes et, plus généralement, de faire tout ce qui se révélerait nécessaire et/ou utile à cette fin.

La décision est adoptée à l'unanimité.

FI VL

Docusign Envelope ID: FC003C7A-FD17-4249-98F5-EA5C8DC1E921

* *
*

Signature électronique
Il est précisé que le présent acte est signé sur support électronique, sur la plateforme Closd, conformément à la réglementation en vigueur. Il est établi et conservé conformément aux articles 1366 et suivants du Code Civil.
Le signataire prend acte (i) que la signature électronique qu'il appose sur le présent acte a la même valeur juridique que sa signature manuscrite et (ii) que les moyens techniques mis en œuvre dans le cadre de cette signature confèrent date certaine au présent acte.

LES ASSOCIES DECIDENT QUE LES PRESENTES DECISIONS SERONT MENTIONNEES, A CETTE DATE, AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

Paraphes	SIGNATURES
VL	**La société KYPLINK** Représentée par Monsieur Vianney LINQUE, Gérant. Vianney LINQUE
VL	**Monsieur Vianney LINQUE** Vianney LINQUE
FI	**La société HIVEORGA*** Représentée par Monsieur Franck IBLED, Gérant. *Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général de la Société* Franck Ibled

* Faire précéder la signature de la mention « *Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général de la Société* ».